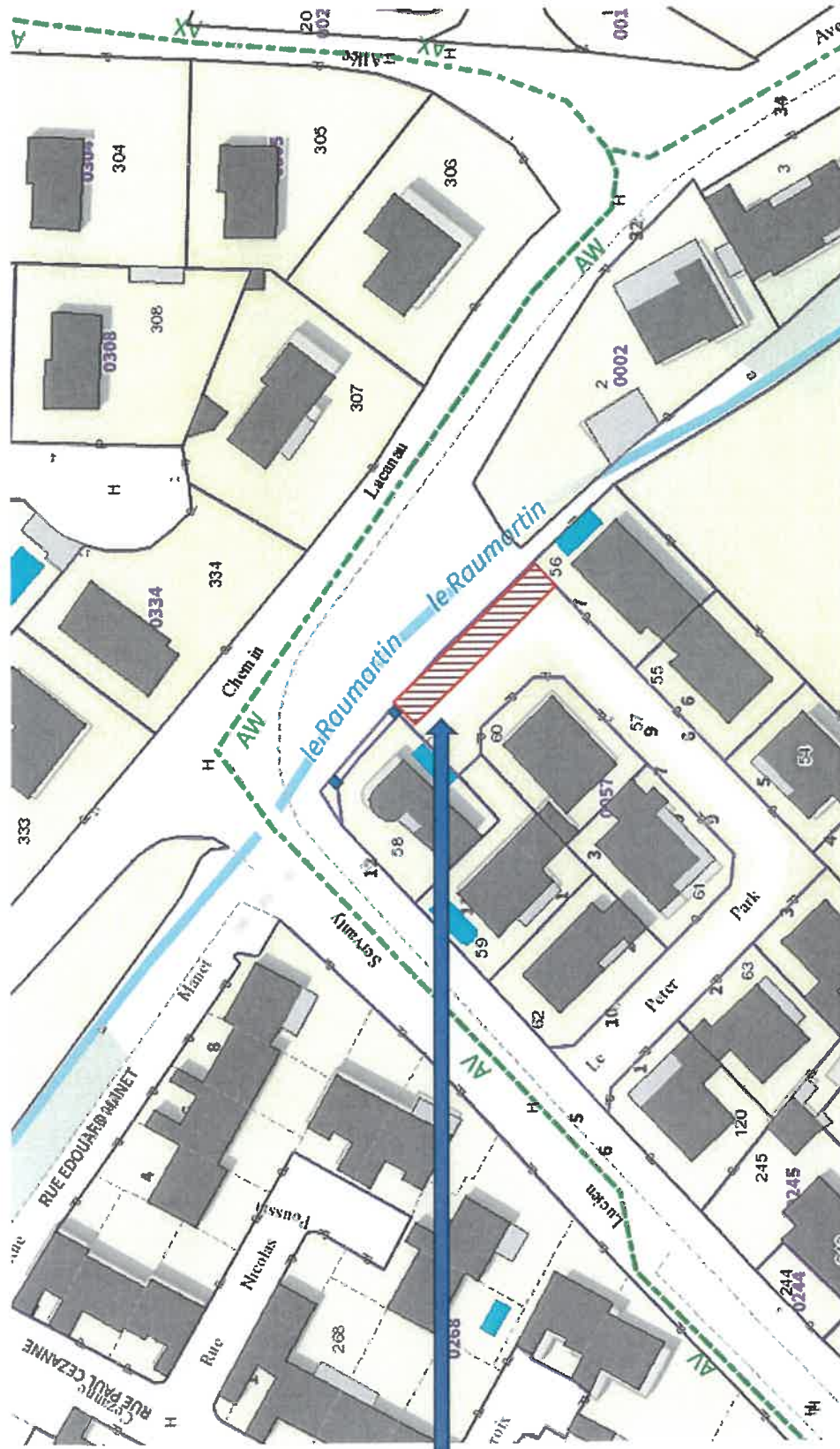


Mise en place d'un périmètre de sécurité interdisant le stationnement sur le parking en limite de la parcelle AW57



Mise en place d'un périmètre de sécurité matérialisé au sol, d'environ 155 m²